



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg
42210 UNIAS
Tel: 04-77-54-43-59

EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

17 février 2025

N°07/2025

Le 17 février 2025, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 11 février 2025.

Présents : Yves DUPORT, Marc MARLEF, Cyrielle GOUNY, Martine GUICHARDET, Patrick RAIMOND, Joseph BRANCATO et Christophe RIOCREUX

Absents excusés : Christophe ROME (pouvoir à Joseph BRANCATO), Julien VEY

NBRE DE CONSEILLERS en exercice : 09
présents : 07
votants : 08

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20250217-DEL072025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/02/2025

Date convocation : 11 février 2025

Secrétaire de séance : Marc MARLEF

Objet : Création d'une autorisation de stationnement pour taxi (ADS)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un chauffeur de taxi est inscrit sur la liste d'attente de la mairie. Il propose de créer une autorisation de stationnement.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des taxis dans la commune,

- **DECIDE** de créer une autorisation de taxi sur le territoire de la commune d'UNIAS. Le nombre d'autorisation de stationnement pourra être modifié, en tant que de besoin, par arrêté municipal après avis de la commission locale des transports publics particuliers de personne.

A UNIAS
Certifié exécutoire
Le 18 février 2025

Le Maire,
Yves DUPORT



Le secrétaire de séance
Marc MARLEF